

CONSEIL D'ECOLE n°1

Compte-rendu du mardi 6 novembre 2018

(rédaction: enseignantes de la Maternelle)

Présents :

- Mesdames Fillous, Martin, Enjalbal, Fernbach, Grill, enseignantes
- Monsieur Martinez Adjoint délégué aux affaires scolaire ; Madame Sanchez, conseillère municipale ; Madame Cortes, Administratif mairie (affaires scolaires)
- Madame Raufast, DDEN
- Mesdames Costa, Rigolle, Netter, Lacroix, Ducouso, Monsieur Linant, représentants APEC/FCPE
- Madame Deregnacourt, directrice Alae ; Madame Barbara Deprince, sous-directrice

Excusés :

- Monsieur Duez, inspecteur de l'éducation nationale
- Madame Frayssinet, enseignante

0. Présentation et lecture des attributions du Conseil d'Ecole.

1. Rentrée 2018 :

- Effectifs : 139 dont 45 GS, 39 PS, 55 MS
- Organisation :
 - Classes : 5 classes 3 MS/GS, 2 PS/MS de 28 élèves ou 27
 - APC : de 12h à 12h30 groupes de MS ou de GS. Groupes de prise de contact en petits groupes pour les MS et de besoin pour les GS.
 - ATSEM : 1 ATSEM par classe, à l'année, avec contrats d'emploi différents : 2 titulaires, 1 stagiaire, 2 remplaçantes.
 - Musique : Depuis début octobre, 1 séance de 35 minutes par classe, les lundis et mardis matins.
- RASED : Mme Théron, psychologue scolaire, est venue sur demande des enseignantes, et avec l'accord des parents, faire des observations en classe. A partir de la rentrée de Toussaint, prise en charge de petits groupes de GS à besoins spécifiques. Dans un deuxième temps, elle devrait prendre des groupes de MS.
- Thèmes de l'année : les Couleurs. La construction en bâtiment.
- Présentation de l'Alae : 8 animateurs sur la Maternelle. Référente : Mme Lydie Gourdon. Les enfants sont 54 le matin, environ 120 à midi et 65 le soir à 16h45. La première période a été consacrée à une réadaptation à la collectivité pour les enfants ; la pétanque a repris dans le cadre du Pedt. La deuxième période sera en lien avec Noël. Un marché de Noël est prévu le 7 décembre. Il n'y aura pas de Centre de Loisirs pendant les vacances de Noël. Les parents demandent à avoir plus d'informations sur les activités proposées ou effectuées. Madame Deregnacourt précise qu'un système d'information aux parents est en cours d'élaboration.

2. Règlement intérieur : modifications et vote

Une précision est apportée à un horaire. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Il est rappelé aux parents que le règlement intérieur de l'école est le document officiel de référence sur le fonctionnement de l'établissement. Tout parent, tout intervenant et tout membre du personnel est tenu d'en connaître le contenu. Il y sera fait référence lors de toute discussion ou litige.

3. Projet d'École : Présentation du projet 2018/2022

Le projet d'école a été écrit par l'équipe enseignante après étude des besoins spécifiques des enfants de la commune (évaluations en Élémentaire, état de lieux de l'offre culturelle, etc.). Il a été validé par Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Il est à disposition des parents désireux de le connaître.

Mme Fillous procède à la lecture des différents axes et actions.

4. Locaux :

- Travaux réalisés et à prévoir :
 - Toitures école et préau : Mr Martinez signale que les toitures ont été traitées contre les mousses fin octobre. Il y a des microfissures mais les fuites d'eau éventuelles pourront dorénavant être colmatées plus facilement.
 - Sas d'entrée : la mise aux normes « ADAP » devrait débuter début 2019.
 - Dépose-minute : un dépose-minute sera installé à titre expérimental sur le parking devant l'élémentaire dès la fin de l'année 2018.
- Présentation du DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) :
Il s'agit d'une plateforme informatique comportant plusieurs espaces : sécurité des bâtiments, PPMS, risque incendie, santé et sécurité au travail. Les directeurs sont tenus de tenir à jour ces différents registres de signalement, qui sont par ailleurs consultables par les services académiques et préfectoraux.

5. Bilan financier de la Coopérative:

La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'École.

Lecture du compte-rendu OCCE 2017/2018 :

Charges : 12219,71 euros ; Produits : 12889,97 euros ; résultat : + 670,26

Subvention Mairie : 675,54 euros

Subvention APEC/FCPE : 934+548,06 euros

Contribution de l'Association « A l'écoute des enfants » : achat de jeux de défis pour toutes les classes, 4 euros par enfant pour le séjour, 5 enceintes nomades.

6. PPMS intrusion, exercice incendie :

- Intrusion : Le dispositif d'alerte n'a pas fonctionné. Les classes n'ont pas entendu le signal (faible) diffusé juste à partir du boîtier situé dans le couloir entre les 2 écoles. La classe qui a entendu le signal a pu garder le silence et suivre très correctement les instructions de la maîtresse. Un second exercice doit être organisé afin de tester une nouvelle fois le matériel. Le problème de la diffusion de l'information entre les adultes sur place ou à l'extérieur de l'école (gymnase, plateau sportif) reste entier. Les enseignantes demandent que l'achat de talkies-walkies soit envisagé de nouveau. La mairie ne souhaite pas effectuer cet achat pour le moment, l'efficacité de ce système ne paraissant pas démontrée.
- Incendie : L'exercice d'alerte a eu lieu 28 septembre. RAS

7. Rentrée 2019 :

- Organisation de la semaine scolaire : proposition d'une modification d'horaire.
 - Début juillet a eu lieu une réunion des différents partenaires de l'école, à l'initiative de Madame le Maire, concernant une modification des horaires pour la rentrée 2019, en lien avec l'ouverture de la nouvelle école maternelle. En effet, les écoles maternelle et élémentaire ne seront plus accolées et il convient d'aménager le parcours des familles entre les 2 bâtiments.
 - A l'issue de cette réunion, la proposition suivante a été retenue :

- Maternelle : horaires inchangés : 9h00/12h00 et 14h15/16h30
- Elémentaire : 8h45/11h45 et 14h00/16h15
- Le Conseil d'Ecole réuni ce jour décide de proposer ces horaires à Monsieur l'Inspecteur Départemental pour validation.
- L'année 2019/2020 serait une période d'essai de ces nouveaux horaires, à évaluer dès le premier conseil d'école de l'an prochain.

▪ **Suivi des travaux de la nouvelle école maternelle :**

Les travaux avancent à un bon rythme. Livraison prévue en juin 2019.

Des visites des nouveaux locaux sont prévues par la Mairie, à destination des différents partenaires.

Les enseignantes auraient besoin d'un plan grand format pour travailler avec les enfants. Le chantier est surveillé de près et régulièrement par les différentes classes, qui s'initient à l'architecture et aux différents aspects de la construction en bâtiment.

Le déménagement s'organise. Des cartons seront achetés par la Mairie, les rangements devraient débuter dès les vacances de printemps. Le mobilier des classes devrait être entièrement déplacé à l'exception du matériel vétuste et hors norme, qui devrait être remplacé.

Les parents rappellent qu'ils déplorent l'absence de restauration scolaire dans les nouveaux locaux, entraînant un déplacement quotidien des enfants vers le restaurant scolaire accolé à l'Elémentaire. Monsieur Martinez répond que la position de l'équipe municipale n'a pas changé et reprend l'argumentaire exposé aux précédents Conseils d'Ecole.

8. Sorties, spectacles, événements :

- Visite dans un musée d'art : les Abattoirs
- 16 et 17 novembre : classes 3 et 5
- 24 Janvier : classe 6
- Spectacle de Noël : Eteins la Télé Zoé : le 12 décembre
- Jour de Noël : Goûter. Passage du Père Noël.
- Fête des Couleurs : le 12 avril 2019
- Séjour GS/CP : du 15 au 17 mai à Laurière, Villefranche de Rouergue, au centre Ligue de l'Enseignement.

9. Présentation des actions et prévisions de l'APEC/FCPE :

Le loto aura lieu le dimanche 18 novembre à 15h00

Les formulaires de commande de sapins de Noël sont dans les cartables.
Livraison le 7 décembre.

Carnaval : le 17 février 2019.

Kermesse : le 22 juin 2019